

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 2 mars 2026 à 18H

Salle de réunion du conseil municipal de Mont sous Vaudrey

Présents

Etienne Rougeaux	p
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	Exc
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Convention CEE avec le SIEDEC du Jura

1.1. Contexte

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du presbytère d'Ounans, la Communauté de communes du Val d'Amour peut bénéficier du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), permettant de valoriser financièrement les économies d'énergie réalisées.

La gestion et la valorisation des CEE nécessitent une expertise spécifique et un regroupement des opérations afin d'optimiser les recettes générées.

1.2. Objet de la convention

La convention conclue avec le SIEDEC du Jura a pour objet :

- le regroupement des actions éligibles aux CEE réalisées par la CCVA,
- le dépôt du dossier de demande de CEE par le SIEDEC,
- la valorisation financière des certificats obtenus.

Attention ! Les opérations concernées sont celles réalisées sur le patrimoine communautaire et réceptionnées depuis moins d'un an.

1.3. Modalités financières

Les recettes issues de la valorisation des CEE sont réparties comme suit :

- 60 % pour la CCVA,
- 40 % pour le SIDEC du Jura.

Cette répartition couvre l'ingénierie administrative et la gestion complète du dispositif par le SIDEC.

1.4. Durée

La convention est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

1.5. Intérêt pour la collectivité

- Valorisation financière des travaux de rénovation énergétique,
- Démarche sécurisée et mutualisée à l'échelle départementale,
- Absence de charge administrative supplémentaire pour la CCVA.

1.6. Proposition

Le Bureau communautaire :

- Approuve la convention avec le SIDEC du Jura,
- Autorise le Président à signer la convention et tout document afféré.

Stéphane Ramaux : Ne peut on pas gérer les dossiers seuls ?

Virginie Pate : ce type de dossier est très complexe à conduire, les CEE sont valorisés sur un marché fluctuant dans le cadre d'une bourse.

Stéphane Ramaux: a-t-on une idée du montant auquel nous pourrions prétendre?

Virginie Pate : Les montants sont connus à l'issue de la négociation.

Sandra Hählen : Sur le réseau de chaleur de Mouchard, à chaque sous station il y a eu des CEE affectés à la SPL.

2. Attribution de subventions suite au vote du budget

Le bureau à l'unanimité délibère favorablement sur les sujets suivants :

2.1. Fiches affaires générales, finances

- Autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition de personnel communal ou intercommunal, et permettre le remboursement des charges.

2.2. Fiches économie, emploi et transition énergétique

Fiche 201 : Appui aux entreprises et à l'emploi

- Valide la subvention de fonctionnement annuelle à Initiative Dole Territoires et autoriser la Vice-présidente à signer les actes à intervenir **(6 000€)** ;
la subvention DIT est un fonds d'avance remboursable.

- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs et de moyens avec la Mission Locale Dole Revermont pour 2026 selon le nombre de jeunes accompagnés par l'organisme **(12 540€)** ;
- Valide l'aide individuelle à la participation aux salons professionnels à hauteur de **500€** en contrepartie d'une prestation touristique.

Fiche 202 : Stratégie de développement

- Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec l'interconsulaire « Jura Recrute » **(14 050€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec Made in Jura pour l'attractivité du territoire et des entreprises **(8 000€)** ;
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de financement afférente au projet de GPECT.

Virginie Pate : Les consulaires ont été rencontrés individuellement.

Etienne Rougeaux : Le taux de participation aux élections professionnelles à la CMA et la CCI est inférieur à 15%.

2.3. Fiches transition numérique, culture et animation du tissu associatif

Fiche 101 : Espaces culturels

- Autorise le Président à signer une convention avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et le CRIJ de Franche-Comté dans le cadre du dispositif Carte avantages jeunes avec la Médiathèque pour l'année scolaire 2026-2027 ;
- Autorise le Président à signer une convention JUMEL avec le Conseil Départemental du Jura ;
- Autorise le Président à signer une convention de mise à disposition des locaux des espaces culturels de Mont-sous-Vaudrey et Bel Air.
- Autorise le Président à signer une convention de prêt du matériel d'animation de la MDJ.

Fiche 102 : Politiques culturelles

- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec l'Association des Amis de la Clairière de Chaux + attribution subvention **(1 700€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec l'Association Musica'Loue + attribution subvention **(13 065€)** ;
Nous n'avons pas de nouvelles de cette association suite à leur demande d'avance financière en début d'année.
- Autorise l'attribution d'une subvention à l'Association Lé Z'Uns lé Z'Aulnes **(1 000€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec la ligue de l'enseignement de Franche-Comté pour soutenir l'écran mobile de Mouchard + attribution subvention **(3 400€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec l'Association Promodégel pour un concert dans le cadre des Nuits (Re)belles + attribution subvention **(2 300€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec le Comité des fêtes de Cramans pour le Little Town festival + attribution subvention **(10 000€)** ;
- Autoriser l'attribution d'une subvention à l'Association Terre d'Emerveilles pour le festival photos « Rural d'Amour » **(350€)** ;
- Autorise l'attribution d'une subvention à la Cie Morula pour des cours de danse décomplexée dans l'Espace culturel de Mont-sous-Vaudrey **(400€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec la Cie Morula pour le soutien au projet Ch(e)aux Must Go On + attribution subvention **(2 800€)** ;
- Autorise l'attribution d'une subvention à l'association 3A -Zigzag pour la « Biennale d'art du Jura, ZigZag 2026 » **(1 000€)** ;
Il s'agit d'une manifestation départementale
- Autorise l'attribution d'une subvention à l'association les Alwati pour la réalisation d'un ouvrage « Collectage des Mémoires » **(700€)** ;
Le département accompagne t il toujours les publications ?
Sandra Hählen : oui le département finance. On a pas la connaissance d'une demande à ce jour.
- Autorise l'attribution d'une subvention à l'association Céramistes Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation d'un marché des potiers **(500€)** ;
- Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux pour l'organisation de spectacles de théâtre en 2026 ;

- Autorise le Président à signer une convention d'aide à la création à la Cie HAIXAMA **(1 000€)** ;

2.4. Fiches enfance, jeunesse

Fiches 601, 602, 604, 605, 606 et 607

- Autorise le Président à signer avec la CAF les conventions et avenants de prestation de service et tout autre document en lien avec les aides accordées au fonctionnement et à l'investissement des ALSH, du RPE, de la micro-crèche, du LAEP et du secteur jeunes, ainsi que les demandes de subventions dans le cadre des appels à projets « Fonds Publics et Territoires » (FPT) ;
- Autorise le Président à solliciter les subventions complémentaires et signer les conventions qui s'y rattachent.

Fiches 601, 602 et 606

- Autorise le Président à signer les plans de formation et les conventions liées à celles-ci.

Fiches 601 et 602 : Extrascolaire et périscolaire

- Autorise le Président à signer les conventions de mises à disposition de personnel communal ou intercommunal, et permettre le remboursement des charges ;
- Autorise le Président à signer les conventions pour les mises à disposition de locaux.

Fiche 604 : Relais Petite Enfance

- Autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables sur ce dossier ;
- Autorise le Président à signer des conventions avec un établissement d'accueil des personnes âgées ;
- Autorise le Président à signer tout engagement (contrats, conventions, ...) dans le but de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles (intervenants pour conférences, animations, formations, fêtes...).

Fiche 605 : Micro-crèche

- Autorise le Président à signer tout engagement (contrats, conventions, ...) dans le but de faire vivre le projet pédagogique de la micro-crèche (intervenants, animations, formations, fêtes...).

Fiche 607 : Adolescents

- Autorise le Président à signer une convention d'objectifs avec le collège de Mont-sous-Vaudrey.
Stéphane Ramaux : les coopérations avec le collège se passent bien ?
Paulette Giancattarino : oui la relation est bonne

2.5. Fiches Services à la population, mobilités

- Autorise la facturation d'animations et de seniors en vacances pour rembourser les frais associés, notamment les frais de transports ou de location.

2.6. Fiches Développement touristique

- Autorise les attributions des subventions suivantes :
 - Radeliers de la Loue **(900€)** ;
 - Radeliers de la Loue pour le dossier Unesco (1000€)
 - Croqueurs de pommes Jura Val d'Or **(600€)** ;
 - Amis de Vaulgrenant **(4 000€)** ;
 - Vignerons du Haut Val d'Amour **(600€)**.

3. Demande de subvention Agence de l'Eau

Cette demande concerne le plan de gestion de la zone humide de Chissey. Nous arrivons en fin de plan de gestion et nous devons réaliser un certain nombre de bilans via inventaires.

La demande de l'agence porte sur l'inventaire piscicole.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement pour les études nécessaires au bilan du plan de gestion 2017-2026 de la zone humide de Chissey-sur-Loue, tel que présenté ci-après :

Dépenses		Recettes	
Etudes	18 106 €	Autofinancement	5859 €
• Dont action de suivi n°27 hors mesure compensatoire	12 247 €	Agence de l'eau	12 247 €
Total	18 106 €	Total	18 106 €

- Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au taux le plus élevé, et à signer tout document afférent à ce dossier.

Etienne Rougeaux a rencontré le délégué régional de l'agence qui connaît bien les problématiques du Val d'Amour.

4. Divers

4.1. Groupe scolaire de Mont sous Vaudrey

Les chiffres avancés par les services du conseil départemental ne paraissent pas réalistes au regard des montants des dernier travaux que nous avons réalisés.

En parallèle les effectifs scolaires continuent de chuter. Il est nécessaire de revoir le modèle

Paulette Giancatarino : le département a transmis un projet de convention prévoyant l'échange des terrains, mais pas du bâtiment. Au départ, il était prévu un échange avec ou sans bâtiment en fonction de nos besoins.

Une réunion a lieu mercredi au département sur le sujet.

4.2. Questions diverses

Colruyt : Sandra Hählen : Le magasin est fermé depuis 1 semaine. Certains administrés réclament une navette durant la période de fermeture envisagée sur 1 mois.

Le salon de l'agriculture : Etienne Rougeaux : Le Val d'Amour a eu beaucoup de visibilité sur les 2 journées du salon à Paris. L'initiative des 3 EPCI qui ont participé a été mise en valeur. Les territoires ont

également été mis en valeur auprès de nos ministres. De manière plus globale d'avoir un stand départemental a côté de la Saône et Loire a donné de la visibilité aux départements présents.

Sandra Hälhen : Du côté de Jura Tourisme : il y a eu une belle fréquentation dans le cadre du jeu concours organisé sur le stand et de bons contacts.

La manifestation renvoie une belle image du département.

PCS :Philippe Brochet : La chambre d'agriculture pourrait-elle envoyer une trame pour intégrer au PCS les maladies bovines.

Le président remercie le bureau pour les séances de travail depuis le début du mandat.

La séance est levée à 19H15

Le Président

Etienne Rougeaux

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'E' and 'R'.

La Secrétaire

Virginie Pate

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VP' with a stylized flourish.

Bureau du 02 mars 2026

Délibérations prises

N° délibération	Objet	Décision
N°40/2026	Convention de mise à disposition des personnes travaillant au sein des communes et intercommunalités	Approuvée à l'unanimité
N°41/2026	Convention de mise à disposition de personnel communal ou intercommunal	Approuvée à l'unanimité
N°42/2026	Assistance aux entreprises	Approuvée à l'unanimité
N°43/2026	Aide à l'insertion des jeunes	Approuvée à l'unanimité
N°44/2026	Aide individuelle à la participation aux salons professionnels	Approuvée à l'unanimité
N°45/2026	Convention de partenariat « Jura Recrute »	Approuvée à l'unanimité
N°46/2026	Convention de partenariat avec l'association Made in Jura	Approuvée à l'unanimité
N°47/2026	Demande de financement pour le projet GPECT	Approuvée à l'unanimité

N°48/2026	Convention Cartes Avantages Jeunes saison 2026-2027	Approuvée à l'unanimité
N°49/2026	Avenant à la convention de participation à Jumel dans le cadre de l'acquisition de ressources numériques en ligne	Approuvée à l'unanimité
N°50/2026	Mise à disposition des locaux des espaces culturels	Approuvée à l'unanimité
N°51/2026	Convention de prêt de matériel d'animation de la MDJ	Approuvée à l'unanimité
N°52/2026	Convention avec l'association des Amis de la Clairière de Chaux	Approuvée à l'unanimité
N°53/2026	Attribution de subvention Lé Z'Uns lé Z'Aulnes	Approuvée à l'unanimité
N°54/2026	Convention avec la Ligue de l'enseignement URFOL de Franche-Comté	Approuvée à l'unanimité
N°55/2026	Attribution de subvention – Promodégel (Moulin de Brainans)	Approuvée à l'unanimité
N°56/2026	Attribution de subvention – Little Town Festival	Approuvée à l'unanimité
N°57/2026	Attribution de subvention – Terre d'Emerveilles	Approuvée à l'unanimité
N°58/2026	Attribution de subvention – Compagnie Morula	Approuvée à l'unanimité
N°59/2026	Convention avec la Compagnie Morula	Approuvée à l'unanimité
N°60/2026	Attribution de subvention – Association 3A	Approuvée à l'unanimité
N°61/2026	Attribution de subvention – Les Alwati	Approuvée à l'unanimité
N°62/2026	Attribution de subvention – Association des céramistes de Bourgogne-Franche-Comté	Approuvée à l'unanimité
N°63/2026	Convention de partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux	Approuvée à l'unanimité
N°64/2026	Attribution de subvention – Compagnie Haixama	Approuvée à l'unanimité
N°65/2026	Partenaires financiers	Approuvée à l'unanimité
N°66/2026	Conventions de financement avec la CAF dans le cadre du fonds « Public et Territoires »	Approuvée à l'unanimité

N°67/2026	Formation du personnel d'animation des accueils de loisirs du Val d'Amour	Approuvée à l'unanimité
N°68/2026	Mise à disposition de locaux pour le fonctionnement des accueils de loisirs du Val d'Amour	Approuvée à l'unanimité
N°69/2026	Relais Petite Enfance	Approuvée à l'unanimité
N°70/2026	RPE – Convention avec un établissement d'accueil des personnes âgées	Approuvée à l'unanimité
N°71/2026	Micro-crèche du Val d'Amour	Approuvée à l'unanimité
N°72/2026	Convention avec le collège de Mont sous Vaudrey	Approuvée à l'unanimité
N°73/2026	Espace France Services	Approuvée à l'unanimité
N°74/2026	Attribution de subventions aux associations	Approuvée à l'unanimité
N°75/2026	Convention avec l'association Musica'Loue	Approuvée à l'unanimité
N°76/2026	Demande de subvention Agence de l'Eau	Approuvée à l'unanimité
N°77/2026	Convention SIDEC – Certificats Economie Energie (CEE)	Approuvée à l'unanimité